

A la veille des élections, nos amis de bonne volonté peuvent légitimement s'interroger sur les actions qui ont été menées par l'actuel Comité, et dont l'issue se répercutera sur les fonctions des mandats à venir. Parmi celles-ci, l'une d'elles touche le fondement de notre structure actuelle dans la mesure où son éventuel aboutissement conduirait à l'autonomie juridique de l'Intergroupe. Cette action avait été menée à la suite de la prise de conscience de la dualité de nos structures internes et externes et dont le conflit trouvait une solution dans l'application du dixième concept.

**"Une caractéristique frappante de toute bonne structure de travail est celle qui garantit un fonctionnement harmonieux et fructueux en raccordant les diverses parties et les diverses personnes de telle façon que personne ne puisse mettre en doute ce que sont les responsabilités individuelles et l'autorité correspondante de chacun."**  
(extrait du 10ème concept)

Nos expériences malheureuses ont presque toujours été à l'origine de nos progrès. Nous ne pourrions en effet les vivre sans nous y arrêter un instant et faire une pause propice à l'autocritique, la réflexion et l'analyse dans l'espoir d'y trouver remède.

Les récentes difficultés de l'intergroupe de Paris s'inscrivent dans cette démarche et appellent par conséquent les remarques suivantes :

Au cours de l'année 1985, l'intergroupe de Paris a enregistré une perte d'exploitation de 33.000 Francs environ.

Les causes directes en sont claires et ont déjà été minutieusement examinées par le comité sortant de l'intergroupe et les membres du conseil d'administration de sorte qu'il n'est pas nécessaire de les répertorier à nouveau ici.

Mais au-delà des causes objectives elles-mêmes, c'est le fondement structurel de nos institutions qui s'est trouvé ébranlé amenant nombre d'entre nous à s'interroger sur l'origine du malaise qu'ils ont ressenti face aux mesures d'assainissement adoptées pour remédier aux difficultés financières de l'intergroupe de Paris.

Rappelons simplement que ces difficultés ont pu être comblées par un soutien de trésorerie voté par le conseil d'administration au moyen de prélèvements opérés sur les réserves affectées à la gestion des services généraux de A.A. France.

Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement dès lors que, en raison de notre structure juridique actuelle la perte de l'intergroupe de Paris ne pouvait être analysée que comme une perte du mouvement A.A. tout entier; les intergroupes sont, en effet, au plan du droit, rattachés et amalgamés à l'association "ALCOOLIQUES ANONYMES" régie par la loi 1901 qui consacre en France l'existence légale de notre mouvement tout entier.

Il est clair que, dans l'état actuel des choses, les intergroupes ne constituent que des "sections" de notre association et demeurent sous sa seule responsabilité .

Cette situation est largement illustrée par nos relations bancaires :

Seule, en effet, l'association A.A., entité juridique dotée de la personnalité morale est habilitée à ouvrir et gérer, sous le contrôle et la responsabilité de ses administrateurs (c'est-à-dire du conseil d'administration), les comptes bancaires affectés à la gestion de chaque intergroupe dont les représentants reçoivent par le moyen d'une délégation de signature, un mandat précaire d'administration.

Il résulte de ce système que les erreurs d'administration de l'un quelconque de nos intergroupes se répercutent nécessairement à l'ensemble du mouvement qui, dans sa structure, ne peut que constater ces pertes et les consolider dans ses propres comptes.

C'est ici que naît le paradoxe et qu'apparaît clairement l'inadéquation de notre structure juridique actuelle à nos institutions telles que conçues par nos fondateurs :

Les intergroupes en effet, sont créés à la seule initiative et par la volonté souveraine des groupes ; leur gestion en est confiée à un comité dont les membres sont eux-mêmes élus souverainement par les représentants mandatés des groupes. Selon les principes fondamentaux qui nous régissent ces décisions sont conformes à l'exercice de l'autorité suprême dont les groupes sont investis.

On ne peut concevoir cependant, que de telles décisions prises par quelques uns emportent irrémédiablement la responsabilité légale de quelques autres alors même que ces derniers n'auraient pas été consultés et alors même que nos structures internes ne leur reconnaissent à cet égard aucun droit de veto.

A l'inverse, on ne saurait davantage concevoir que les décisions souveraines des groupes soient ramenées, sous couvert de principes juridiques, à l'expression d'un simple souhait subordonné à la ratification- c'est-à-dire à l'autorisation - du conseil d'administration, représentation élue par d'autres instances pour des tâches et des fonctions totalement étrangères à l'organisation et à la gestion des intergroupes.

Tel est bien le sens du 10ème concept élaboré par Bill W. qui énonce que :

"Chaque responsabilité de service devrait être accompagnée d'une égale autorité de service, la portée d'une telle autorité devant être toujours bien déterminée par la tradition, par une résolution, par la description spécifique d'une fonction, par des chartes ou règlements appropriés."

C'est donc en conformité des principes A.A. et pour contourner les dangers et l'incohérence auxquels se confronte nécessairement une structure juridique unique et centralisée, qu'aux Etats Unis et au Canada, les intergroupes se sont créés en se dotant d'une personnalité juridique propre répondant ainsi à leur autonomie conceptuelle tout en en garantissant l'intégrité du mouvement A.A. dans son entier.

Le principe d'une structure juridique propre aux intergroupes est clairement affirmée dans le bulletin des services généraux A.A. Box 459 "Orientations A.A." relatif aux intergroupes dans les termes suivants (Page 5) :

#### RESPONSABILITE FINANCIERE - INCORPORATION \*

"De par sa nature même un bureau de service a des implications budgétaires très différentes de celles que l'on trouve dans les groupes A.A. . il faut louer des locaux de bureaux, embaucher et rémunérer une ou plusieurs secrétaires, acheter des fournitures de bureau et payer régulièrement le compte de la compagnie de téléphone.

Pour assumer adéquatement ces responsabilités il a été prouvé que l'incorporation séparée de certaines opérations est très sage comme dans le cas du bureau de service \*\* qui requiert financement ou gestion.

Comme les objectifs des groupes, les conditions locales, et les règlements d'Etat diffèrent, il est suggéré de consulter un avocat de la région au sujet de l'incorporation.

Simultanément appuyer sur quelques points dont celui d'éviter, si possible, que la raison sociale ne fasse mention d'"Alcooliques Anonymes" (ce nom est exclusif à A.A. dans son entier).

Limiter les activités de la corporation à une seule localité.

Les dépenses impliquent une responsabilité reconnue dès le début ; si elle est bien comprise et bien interprétée, elle ne deviendra jamais un problème...."

\* Incorporation : octroi de la personnalité morale à un groupe d'individus (Legal dictionary T.H.A. QUEMNER)

\*\* Bureau de service = Intergroupe .

#### CONCLUSION :

C'est dans cette voie qu'un Comité de réflexion a été créé par le Conseil d'Administration - Comité dans lequel siège l'I.G. de Paris - en vue de rechercher la réconciliation entre nos structures internes et externes.

ce Comité accomplit actuellement ses travaux d'étude, lesquels seront portés à la connaissance de tous les amis.

Ce BIG n°19 a été réalisé avec la collaboration de:

Marie Daniéle (Villejuif)	Dactylographie
J. Michel (Comité IG)	Message de rentrée
Kelly (Comité IG)	Du comité aux groupes
Kristel (Secrétaire CIP)	Spécial CIP
?	Réalisation photocopies
?	Mise sous pli
Michel (Oudinot)	Réalisation adresses
?	Affranchissement
?	Expédition

Dans l'atelier de travail du BIG, il y a encore des postes à occuper.....

DU COMITE AUX GROUPES

Avec la rentrée, le BIG est bien pauvre, car il n'a plus rien à vous présenter.

De compte-rendus financiers, point. Vous ne désirez plus en avoir que tous les 3 mois où lorsqu'un problème grave se présente. Nous ne pouvons quand même pas en inventer !

De problème de permanence, point. Le principe des permanences automatiques semble vous convenir à merveille. Pfutt...!!!!. Vous êtes durs avec nous. qu'allons nous pouvoir vous en dire, s'il n'y a plus rien à dire..... Eh! Oui. Vous avez pris à coeur ce problème de permanences et depuis la rentrée, tout se déroule harmonieusement. Nous essayons de voir un détail qui "cloche", nous n'apercevons rien.

Nous continuons à réfléchir pour avoir enfin quelque chose à vous dire.... Euréka. Nous détenons enfin l'information sensationnelle à vous communiquer. Ouf.

Le principe du café, dont vous rappelons l'esprit:

l'IG donne chaque semaine un paquet de café, du sucre et des filtres afin que les permanents puissent s'offrir ou aux autres une boisson chaude. Nous vous avons demandé de bien vouloir, librement, mettre des pièces dans la tirelire en forme de coeur. Incroyable, vous mettez vos pièces. Nous équilibrons presque la dépense que nous faisons.

Toujours dans notre phase intense de réflexion pour vous informer de quelque chose, nous pouvons aussi vous signaler que nous attendons sous peu les listes de réunion sur la région parisienne. La première tournée s'est arrachée comme des petits pains et nous sommes à nouveau sans liste. Nous demandons donc aux groupes qui assurent leur permanence de bien vouloir venir à Sauton avec leurs enveloppes à distribuer aux nouveaux amis qui nous rendent visite. Et si nous pouvions oser nous permettre de leur faire, humblement, une honorable suggestion:

"Oubliez parfois, par mégarde volontaire, les enveloppes que vous aviez amenées. Elles pourront servir à d'autres et pourront permettre de faire la soudure avec la prochaine livraison.

DU COMITE AUX GROUPES (suite)

Dans un tout autre domaine, l'atelier de réfection de Sauton a déjà enregistré d'excellents résultats; compte tenu de l'époque pendant laquelle les travaux ont été lancés. Pour vous en rendre compte, rien de plus simple: vous vous portez volontaires dans vos groupes, pour assurer la permanence et ainsi, vous pourrez découvrir le nouveau mode d'emploi de SAUTON. Nous espérons pouvoir vous dire dans le prochain BIG "Le SAUTON nouveau est arrivé" (ne voir dans cette phrase aucune allusion à une quelconque publicité civile. Toute ressemblance ne serait que pure coïncidence.)

Nous avons abordé le principe d'une réunion "table ronde autour des permanences", lors de notre dernière réunion des RIG. Cette réunion, organisée par le Comité restant sous votre responsabilité, il vous appartient de l'animer grâce à un modérateur et à un comité désignés parmi vous. La date retenue pour cette première réunion est le:

22 Octobre 1986 à 20H00

Vraisemblablement au groupe DAUMESNIL

Tous les amis intéressés et responsabilisés vis à vis des permanences sont cordialement invités à y participer. De cette réunion nous espérons pouvoir tirer des leçons afin d'animer davantage les permanences.

Avant de parler de la rotation des services, nous vous convions à jeter un regard malicieux sur l'analyse qui a été faite, vis à vis de la participation des groupes à la vie de l'inter groupe. Nous pensons que les chiffres parlent d'eux-mêmes. Nous vous laissons les commenter et en tirer les conclusions que vous désirez.

DE LA ROTATION DES SERVICES.....

C'est parti pour les élections.

Tout le Comité actuel va démissionner et se représenter.

Les élections auront lieu le jeudi 13 Novembre 1986. (Prochaine réunion RIG)

Les personnes élues assisteront aux réunions de comité (du comité actuel) jusqu'à la fin de l'année, sans toutefois participer aux décisions. Elles constitueront leur comité qui prendra ses fonctions officielles en Janvier 1987.

Voir le tableau suggestion: Composition du nouveau comité.

Il est espéré voir de nombreux amis se présenter de façon que les élections aient un sens véritable et que les amis qui vont voter puissent agir en personnes responsables.

Les candidatures sont recensées dès maintenant. Il suffit d'écrire à l'IG en signalant les domaines dans lesquels on excelle et surtout le vécu en AA. L'important n'est pas la durée de la sobriété, mais bien plutôt la qualité et le savoir faire plutôt que la simple bonne volonté (il en faut aussi; cela va sans dire.)

DU COMITE AUX GROUPES (suite)

SPECIAL CIP

Nous vous rappelons la réunion du Comité d'Information Publique  
30 Septembre 1986 à 20 Heures  
Groupe DAUMESNIL

Nous demandons à chaque groupe de se faire représenter, dans la mesure de ses possibilités, pour faire le point sur ce que chaque groupe ou ami fait ou peut faire en matière d'information publique; coordonner les actions et préparer les nouvelles élections du comité du CIP (proposition des candidatures)

Vous êtes tous concernés par l'organisation du programme de cette année.

Le CIP

Prochaine réunion RIG:

Jeudi 13 Novembre 1986 à 20 Heures  
le lieu vous sera proposé dans le prochain BIG

## ATELIER DE TRAVAIL DU BIG (depuis Janvier 86)

Conception  
 Mise en page  
 Coordination  
 Organisation

Kelly (I.G)

Maquette Serge (Jard. Montparnasse)

Dactylographie Pascale (J. Montparnasse)  
 M. Daniéle (Villejuif)  
 Martine (Chatillon)  
 Nicolle (Neuilly)  
 Gillian (IG. Anglais)  
 Pascale (Oudinot)

Adressage Michel (Oudinot)

Réalisation

Photocopies

Mise sous pli Kelly  
 Affranchissement  
 Expédition

Du comité aux groupes

Kelly

Compte rendu d'anniversaires

Simone (Boulogne)

Spécial fête IG

Jacques (Comité IG)

Des groupes aux groupes

Bruno (Nation)  
 Florence (Palais royal)  
 J. Louis (Comité Régional)  
 Yves (Salpêtrière)  
 Martine (Nemours)  
 Ghislaine (Renouveau)

Des groupes au comité

Henri (Montparnasse)  
 Jeanine (Belleville)  
 François (Pavillons sous bois)

Des amis au Comité

J. Marie (Comité de l'IG)

Divers

Mustapha (Comité IG/SUD)  
 J. Michel (Comité IG)  
 Gillian (IG Anglais)  
 Alain GUIBERE  
 Pier (Oudinot)

Spécial CIP

J. Pierre (Président)  
 Janique (Secrétaire)  
 Christel (Secrétaire)

Où chacun peut -il se positionner dans cet atelier ?  
 Il y a encore des fonctions disponibles.....

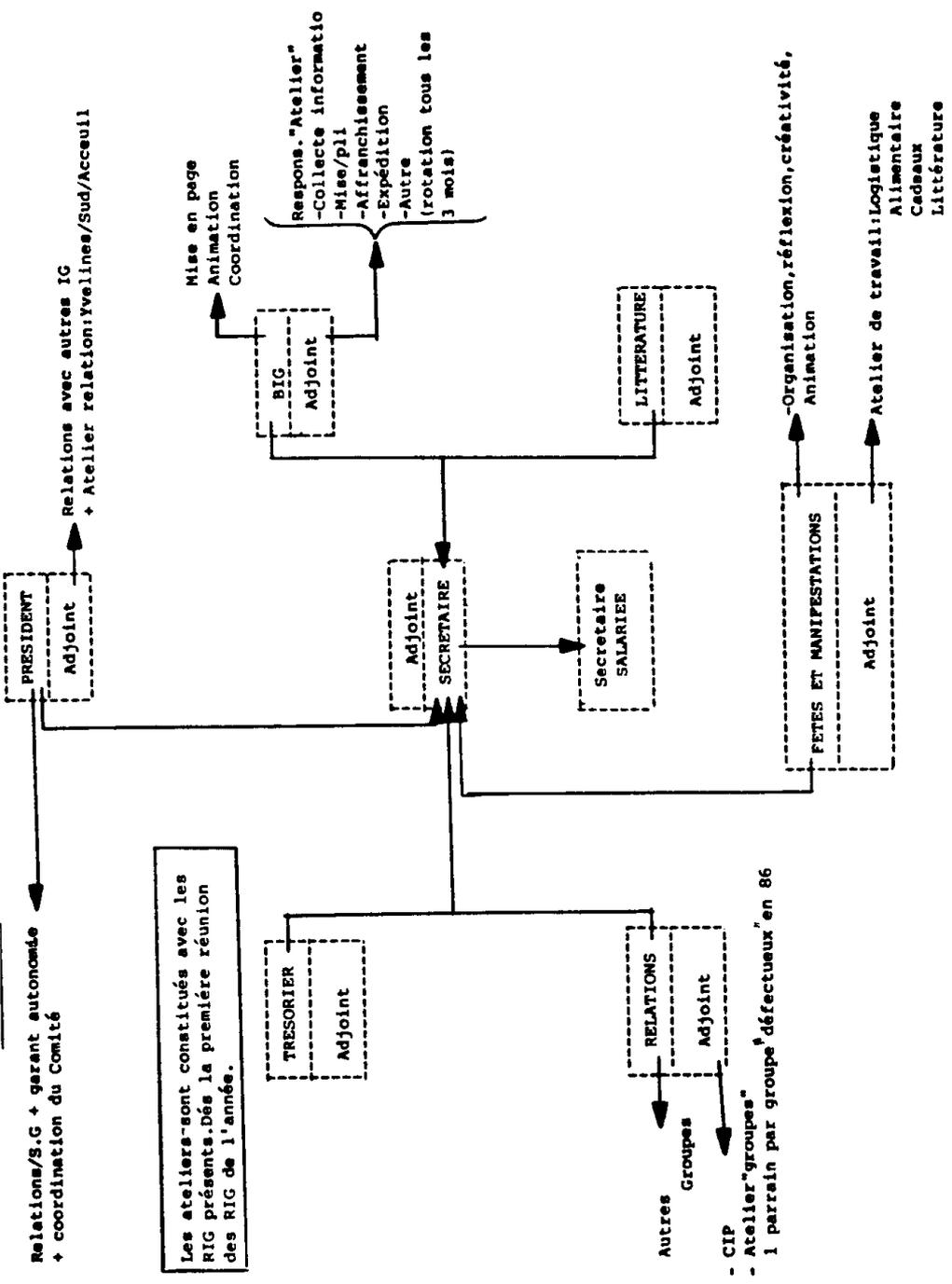
1er SEMESTRE 1986

PARTICIPATION DES GROUPES A LA VIE DE L'IG PARIS

	Permanences			Participation Réunions RIG	Particip Finances	BIG	Liste TEL/RIG
	A.Midi	Soir	Total				
St Maur	12	7	19	7/7			
Oudinot	12	3	15	7/7			
Voltaire	8	6	14	7/7			
Aqueduc	8	3	11	7/7			
Arago	7	4	11	5/7			
Quai (Franç)	6	5	11	7/7			
Suresnes	6	5	11	7/7			
Pompe	8	2	10	4/7			
Belleville Amand.	6	3	9	6/7			
Carrefour 15	7	2	9	4/7	NON		
Salpetriere	6	3	9	7/7			
Batignolles	2	6	8	5/7	NON		
J.Montparnasse	4	4	8	4/7	NON		NON
Nation	4	4	8	3/7			
Neuilly	3	4	7	4/7			
Renouveau	5	2	7	5/7			
Boulogne	2	4	6	5/7			
Les Halles	5	1	6	7/7			
St Denis	2	4	6	4/7			
Bagneux	2	3	5	3/7			
Daumesnil	4	1	5	5/7			
Hotel de Ville	1	4	5	5/7	NON		NON
Madeleine	2	3	5	5/7	NON		NON
Montparnasse	4	1	5	7/7	NON		NON
Palais Royal	2	3	5	7/7			
Sarcelles	4	1	5	6/7			
St Eugène	3	2	5	7/7			
Condorcet	3	1	4	5/7	NON		
Dimanche soir	1	3	4	6/7			
Fleurus	1	3	4	5/7			
Marcadet		4	4	4/7			
Antony		3	3	0/7	NON		NON
Quinault		3	3	2/7			
St Cloud		3	3	1/7	NON		NON
Ville d'Avray		3	3	5/7			
Bobigny	1	1	2	2/7			
Chatenay		2	2	5/7			
italie		2	2	5/7			
Villejuif		2	2	5/7			
Alfortville		1	1	4/7			
Chatillon				3/7			
Louvres				2/7	NON	NON	NON
Pavillons/Bois				1/7			
St OUVEN				1/7	NON		NON
Villeparisis				1/7		NON	NON
Chelles				0/7	NON	NON	NON
Moussy neuf				0/7		NON	NON
Belleville Bison				0/7	NON	NON	NON

Il y avait 284 permanences à effectuer.  
258 ont été effectuées.

**SUGGESTION : ORGANISATION DU NOUVEAU COMITE DE L'INTERGROUPE**



Relations/S.G + garant autonome + coordination du Comité

Les ateliers sont constitués avec les RIG présents. Dès la première réunion des RIG de l'année.

TRESORIER Adjoint

SECRETARE Adjoint

SECRETARIE SALARIEE

RELATIONS Adjoint

Autres Groupes  
- CIP  
- Atelier "groupes"  
- 1 parrain par groupe "défectueux" en 86

Mise en page  
Animation  
Coordination

Respons. "Atelier"  
-Collecte informatio  
-Mise/pli  
-Affranchissement  
-Expédition  
-Autre (rotation tous les 3 mois)

BIG Adjoint

LITTERATURE Adjoint

FETES ET MANIFESTATIONS Adjoint

Atelier de travail: Logistique  
Alimentaire  
Cadeaux  
Littérature

ANNIVERSAIRES EN OCTOBRE

GROUPES

Ven 03.10	FLEURUS	12 Ans
Lun 06.10	CHELLES	2 Ans
Lun 13.10	CHATENAY-MALABRY	1 An
Mar 21.10	ITALIE	13 Ans

-----  
AMI(E)S

Lun 29.09	RENOUVEAU	Monique	1
		J.Paul	1
		Michel (Nounours)	8
Dim 05.10	SAVIGNY/ORGE	Pierre	1
Lun 06.10	CHELLES	Arlette (la Grande)	1
		Genevieve (ex St Maur)	10
Mar 07.10	ST EUGENE	Pierre	1
		France	3
		Henri	15
Mer 08.10	LES HALLES	Bernard	1
Ven 10.10	AQUEDUC	Monique R	7
	SURESNES	Daniéle	5
Lun 13.10	CHATENAY MALABRY	J.Marc	3
		Dominique	4
Mar 14.10	VILLENEUVE ST GEORGES	Pierre	2
		André	4
Jeu 16.10	ALFORTVILLE	Laurent	2
		Christian	5
		Claude	5
Ven 17.10	ST MAUR	Christiane	1
		Henri	1
		Joel	2
		Albertine	3
		Marcel	5
		Gabriel	12
Mar 21.10	ST DENIS	J.Paul	2
		Nicole	4
		Sylvette	10
	ITALIE	Christiane	2
		Hamid	2
		Berthe	4
		Hervé	7
	PAVILLONS/BOIS	Dorita	3
		Alphonse	8
		Roger	9
		Jean	10

ANNIVERSAIRES OCTOBRE (suite)

AMI(E)S

Mar 21.10	CARREFOUR 15	Jacqueline	?
		Florence	?
Mer 29.10	HOTEL VILLE	Alain R	2
		Thérèse (Mamie)	12
		Huguette	13

Bon anniversaire à tous les ami(e)s et aux groupes concernés.

Le Comité de l'I.G PARIS

Chers Ami(e)s,

Au début de l'année 1986, vous avez accepté de souscrire un abonnement au BIG au titre de votre groupe ou à titre individuel. Grâce à votre effort financier, nous avons pu continuer la réalisation de cet outil de liaison entre les groupes et les membres A.A.

Nous sommes conscients que beaucoup d'efforts restent à faire pour que cet outil réponde mieux à vos espérances et attentes. Nous avons voulu pour cette année asseoir une publication régulière, ordonnée et ponctuelle. Ce qui nous a amenés à vous demander une certaine rigueur dans l'expédition de vos informations; rigueur que tous n'ont pas ressentie de la même façon. Toutefois, nous pouvons déjà vous dire que la rigueur et la ponctualité resteront au rendez-vous du BIG 1987.

Beaucoup de critiques ont émaillées cette année 86. Aussi, afin de mieux cerner l'orientation à donner pour l'an prochain, nous vous demandons, ci-dessous de nous indiquer vos suggestions.

Prénom du RIG:

Nom du Groupe:

ou

Nom de l'ami(e) ayant souscrit un abonnement individuel:

+ Adresse:

(Pour les groupes, répondre après en avoir discuté en Comité; afin que ce ne soit la réponse d'une seule personne. Merci)

1) Que pensez vous de la présentation générale du BIG:

Bonne, Moyenne, Mauvaise (entourer la bonne réponse)

2) Si vous étiez responsable de la parution, quelles améliorations pourriez vous ou souhaiteriez vous apporter au BIG dans son ensemble:

(si vos suggestions sont très étoffées, nous vous suggérons de les inscrire au dos de cette page)

3) Quelles rubriques vous semblent intéressantes ?:

4) Quelles rubriques vous semblent in-intéressantes et que vous supprimeriez ?:

5) Pensez vous renouveler votre abonnement pour 1987 ?:

(nous vous rappelons que la parution ne pourra être assurée que dans la mesure où 37 groupes de l'IG Paris auront souscrit; indépendamment de tout abonnement individuel)

OUI NON (entourer la bonne réponse)

(le prix de souscription sera défini sous peu. En aucune façon, il ne sera supérieur à celui de 1986.)

Répondre si possible avant le 30 Octobre. Merci.

INFORMATIONS POUR LE BIG N° 20  
 ( A faire parvenir avant le 15 Octobre 1986)

GROUPE:

Prénom du RIG:

Vos anniversaires d'ami(e)s: pour NOVEMBRE 1986

DATE	PRENOM DES AMI(E)S	Nombre de bougies

Votre anniversaire de groupe:

Date:

Nombre de bougies:

Informations générales du groupe:

Etant en période d'élections, veuillez le cas échéant, indiquer la composition du nouveau comité si vous avez fait la rotation des services.

	Membres	Prénom	Téléphone
	Président		
	Secrétaire		
	Trésorier		
	Littérature		
*****	RIG		
	RSG		
	Autres		